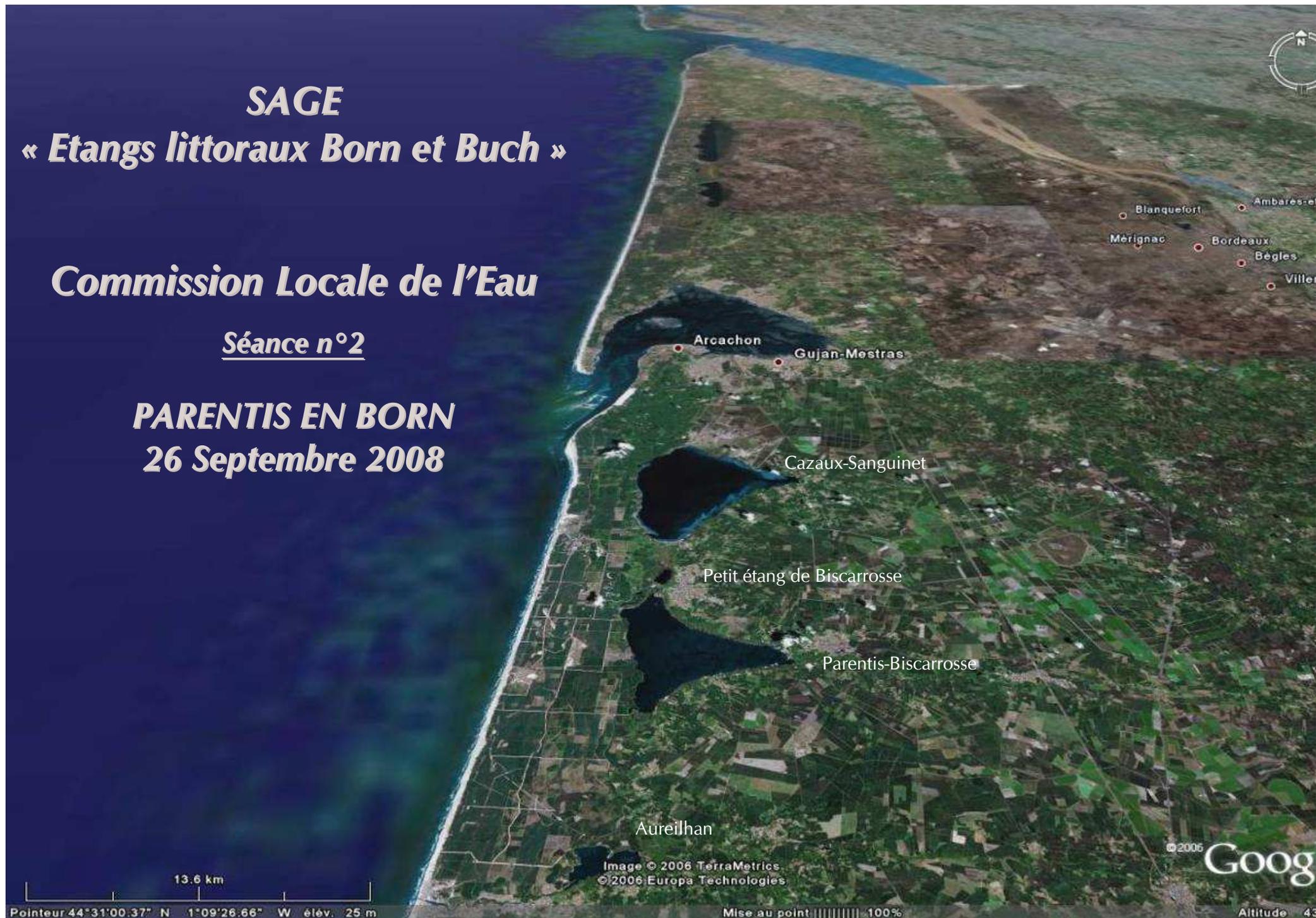


SAGE
« Etangs littoraux Born et Buch »

Commission Locale de l'Eau

Séance n°2

PARENTIS EN BORN
26 Septembre 2008



Commission Locale de l'Eau

Séance n° 2

OBJET :

Finir d'organiser la CLE,

Programmer la première étape d'élaboration du SAGE,

Réfléchir aux outils de communication et d'information

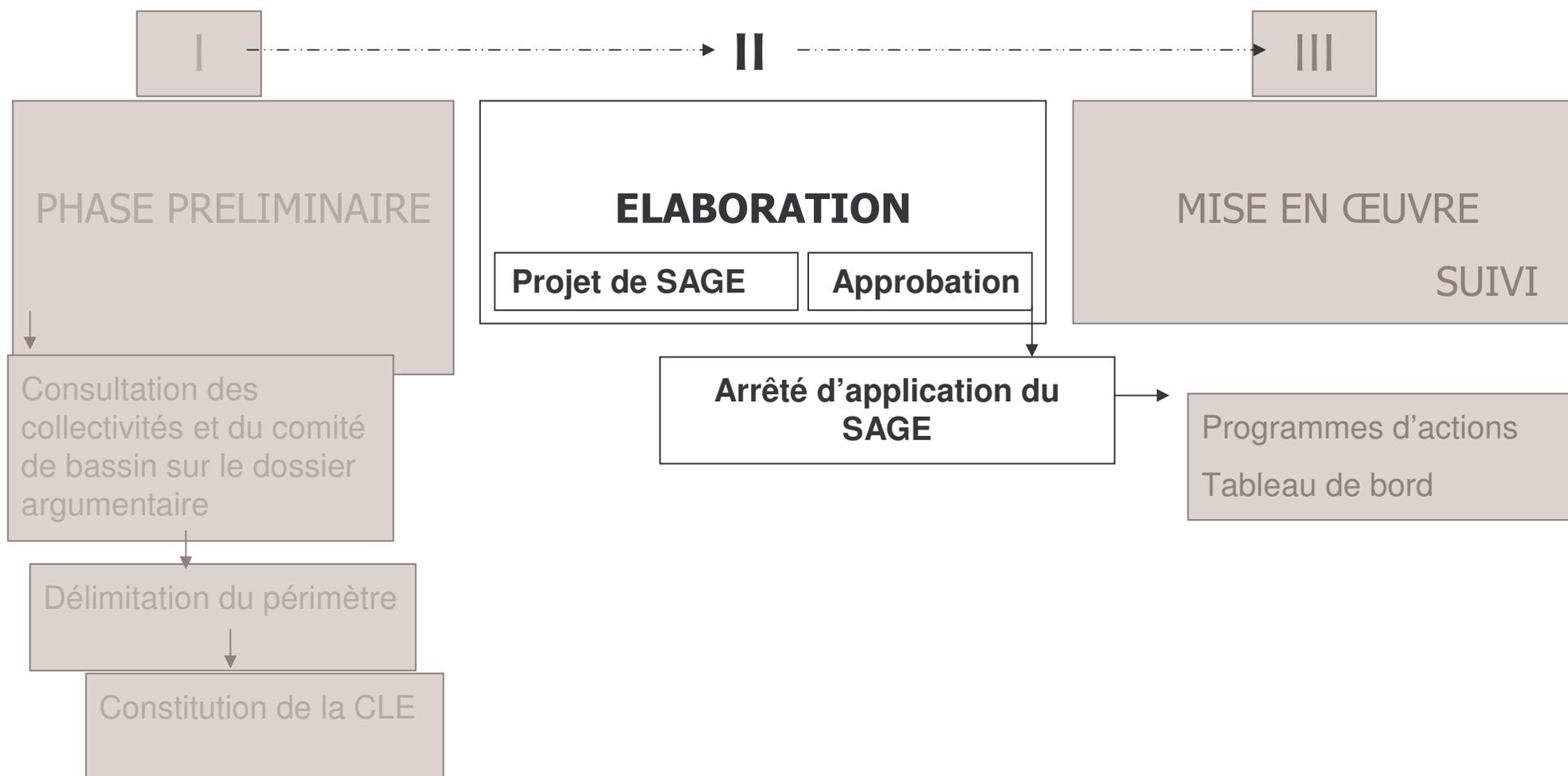
Discuter des orientations générales du projet de SAGE

Commission Locale de l'Eau

Séance n° 2

ORDRE DU JOUR :

- Validation du compte rendu de la CLE n°1
- Election du vice-président
- Constitution du Bureau
- Constitution des commissions thématiques
- Présentation d'un calendrier de réalisation de l'Etat des lieux – Diagnostic
- Projet de site Internet
- Appel à commentaires sur le dossier argumentaire



Rappel de l'objectif général

Définir la politique locale de l'eau et des milieux aquatiques
du bassin versant des étangs littoraux Born et Buch



Organiser et planifier l'avenir
des milieux aquatiques et des zones
humides,
et des ressources en eau
superficielles et souterraines,
en se fixant des objectifs et en
définissant des règles d'utilisation, de
mise en valeur et de
protection,
en évaluant et en se dotant des
moyens pour atteindre ces objectifs

Rappel du cadre

- **la LEMA de 2006** (loi eau et milieux aquatiques) prolongeant la Loi sur l'eau de 1992.
- La Directive Cadre sur l'Eau (**DCE**) de 2000 : objectif de bon État en 2015.
- Le futur **SDAGE** et le Plan de Mesures (**PDM**) 2010 – 2015.
- **Un périmètre** de SAGE fixé par l'arrêté du 23 mars 2007.
- Le futur SAGE comprendra 2 documents:
 - ✓ **le PAGD**, *Plan de Gestion Durable de la ressource et des milieux, opposable aux décisions administratives*
 - ✓ **Le Règlement**
opposable aux tiers
- Les **documents d'urbanisme** doivent être conformes ou mis en conformité avec les objectifs du SAGE adopté.

LA DEMARCHE

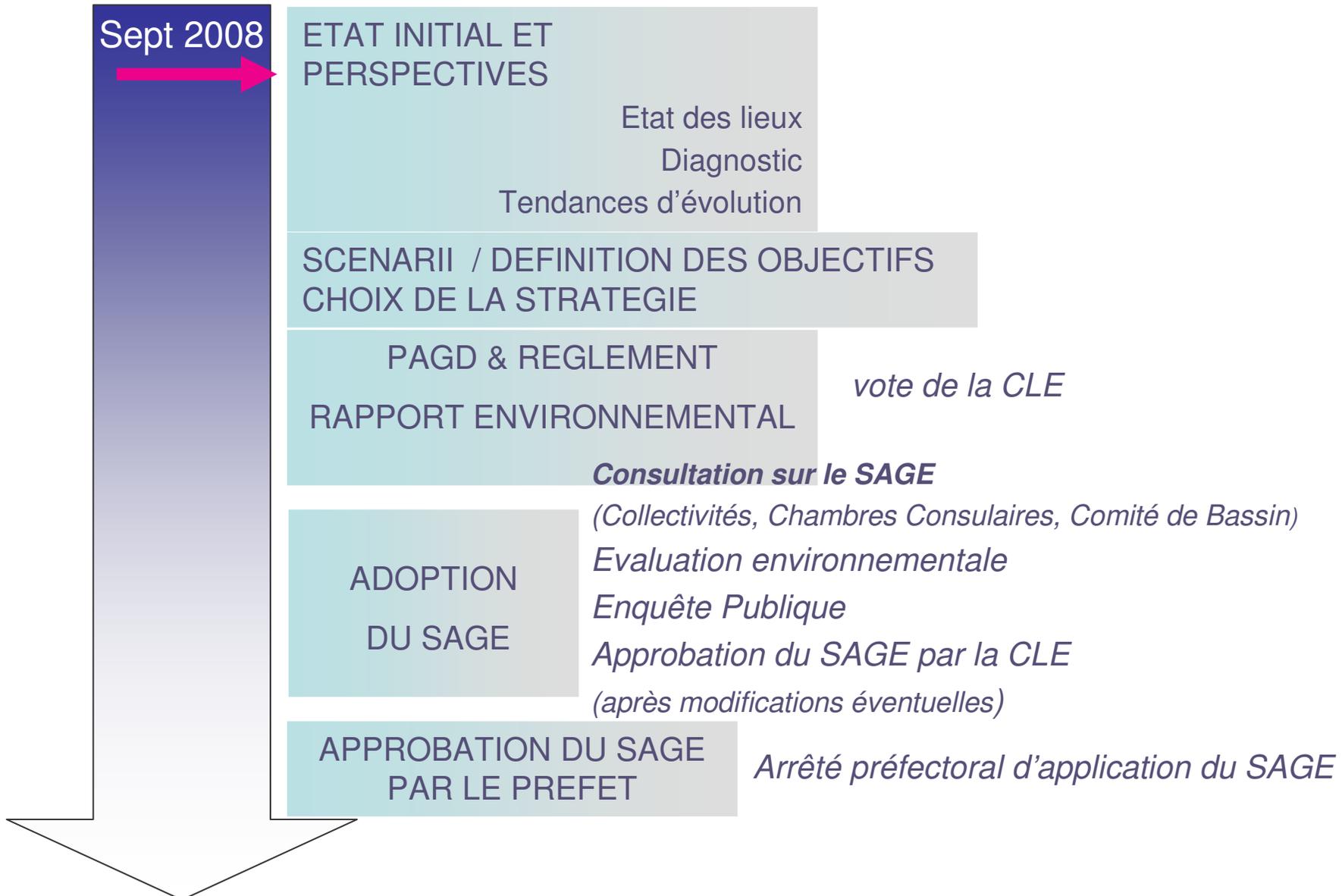
- **CONCERTATION** : CLE et acteurs du bassin versant.
- **OBJECTIF** : viser la non dégradation ou l'amélioration de l'état de l'eau et des milieux aquatiques et de la pratique des usages.
- **COMPRENDRE** : le milieu, les phénomènes et les problématiques.
- **REFLECHIR / S'INTERROGER** : étudier les solutions et les alternatives possibles et s'entendre sur les plus consensuelles.
- **DECIDER / ORGANISER** : fixer des objectifs et les moyens pour les atteindre.
- **S'ENGAGER COLLECTIVEMENT** : Formaliser le consensus dans le SAGE et l'appliquer.

Organisation administrative et financière

- ➔ Syndicat Mixte Géolandes, porteur de la phase d'Elaboration
- ➔ Plan de financement :

Agence de l'eau	50 %
Région Aquitaine	18 %
Département de la Gironde	8 %
Syndicat Mixte Géolandes	24 %
<i>Répartition de la part de Géolandes</i>	
<i>Département des Landes</i>	9,60 %
<i>CDC des Grands lacs</i>	10,00 %
<i>CDC de Mimizan</i>	4,40 %

- ➔ Conventions de partenariat :
 - Géolandes / Conseil général de Gironde
 - Géolandes / communes du périmètre des Landes et de la Gironde Non adhérentes au Syndicat.



CONSTITUTION DU BUREAU

Intérêt et rôle

- Assiste le Président pour la préparation des CLE.
- Assure la coordination entre les différents organes extérieurs à la CLE et veille à la restitution des informations à la CLE.
- Permet des recadrages entre les séances de la CLE, pour le suivi des études ou le travail des commissions ainsi que l'organisation de la rédaction des documents.
- Veille au contenu des communications et des informations sur le SAGE.
- Décide le cas échéant de la nécessité de réunir la CLE.
- ***Pas de pouvoir décisionnel aucune délégation de la CLE***

CREATION DU BUREAU

Proposition de composition

5 ELUS	Président et Vice-président Différents niveaux territoriaux Elus de la chaîne des lacs et des bassins versant / Haute Lande
3 USAGERS	Organismes représentant plusieurs usages ou catégories d'acteurs Organismes ayant des positions charnières sur des problématiques à l'échelle du bassin versant
2 ETAT	Agence de l'Eau service pilote pour le cadre du SAGE et financeur principal La Police de l'Eau des Landes, rôle coordonnateur des services de l'Etat, position transversale, au fait des problématiques locales

CREATION DU BUREAU

Proposition de composition

5 ELUS	<ol style="list-style-type: none">1. Xavier Fortinon (Président du Syndicat Mixte Géolandes)2. Christian Gaubert (Conseiller Général de Gironde)3. Guy Ducournau (CDC Grands lacs, Maire de Gastes)4. Jean-Marc Billac (CDC Mimizan, Maire de Pontenx les Forges)5. Guy Rizzo (Maire de Solférino)
3 USAGERS	<ol style="list-style-type: none">6. Michel Vincent – FDPPMA des Landes7. Vincent Villenave - Chambre d'Agriculture des Landes8. Jacques Lafargue – Société des Amis de Navarrosse
2 ETAT	<ol style="list-style-type: none">9. Le Directeur de l'Agence l'Eau ou son représentant10. Le chef du Service Police de l'eau des Landes ou son représentant

Les fondations du SAGE

- Etablir une vision et une analyse
partagées par la CLE et les acteurs du bassin versant :
 - De l'état des milieux et des ressources
 - Des enjeux et de la situation de la gestion de l'eau
 - Des causes et des justifications
- Evaluer les tendances d'évolution
- Réfléchir aux scénarios souhaités et possibles
 - ➔ ETAT DES LIEUX
 - ➔ DIAGNOSTIC GLOBAL
 - ➔ TENDANCES ET SCENARIOS

Organisation proposée

- ➔ Une information et une consultation locale par divers moyens :
 - ✓ Réunions publiques, enquêtes
 - ✓ Site internet, presses et gazettes locales
 - ✓ journées d'information ou ateliers connaissance
 - ✓

- ➔ Le comité technique : suit, oriente, validation technique des documents en rédaction, accompagnement du montage des projets et actions.

- Xavier FORTINON *Président de la CLE.*
- Franck BEROUD *DIREN Aquitaine.*
- Claudine LACROIX *Agence de l'eau Adour-Garonne Délégation de PAU.*
- La Préfecture des Landes ou son représentant.
- Jean- Pierre LETOUZE *Service Départemental Police de l'eau de Gironde.*
- Magali BERTRAND *Service Départemental Police de l'eau des Landes.*
- Eric LAVIE *Conseil Régional d'Aquitaine.*
- Nathalie BRICHE, Joël EOCHE, Sylvain BROGNIEZ
Conseil Général de Gironde.
- Lionel FOURNIER *Conseil Général des Landes – Espace littoral.*
- Delphine PELOUIN *Géolandes - Animation du SAGE.*

Organisation proposée

- ➔ Une information et une consultation locale par divers moyens :
 - ✓ Réunions publiques, enquête
 - ✓ Site internet, presses et gazettes locales
 - ✓ journées d'information ou ateliers connaissance
 - ✓
- ➔ Le comité technique : suit, oriente , validation technique des documents en rédaction, accompagnement du montage des projets et actions
- ➔ **Des commissions thématiques**

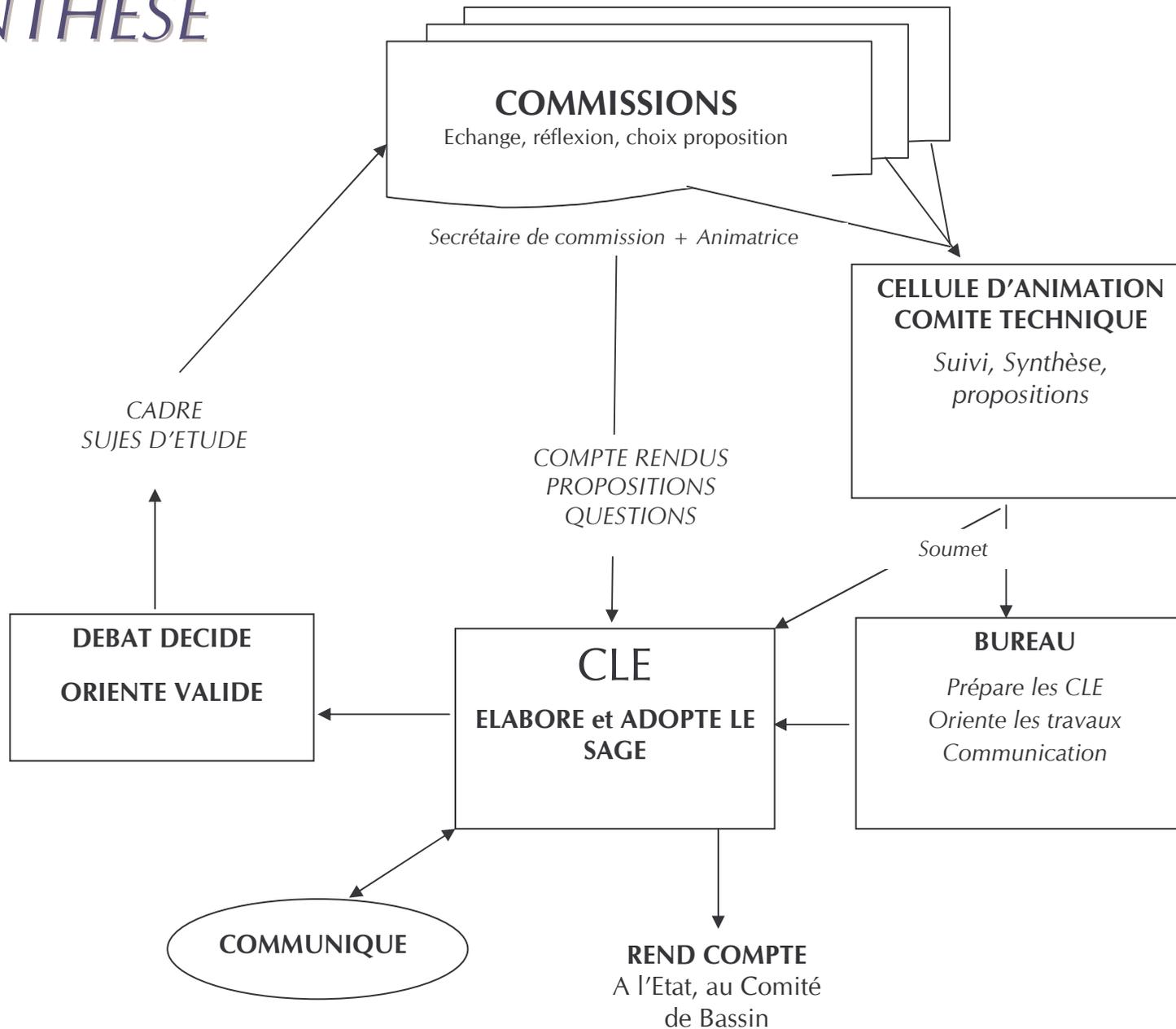
COMMISSIONS THEMATIQUES

- ➔ Groupes de travail
- ➔ Membres de la CLE + membres associés + experts et personnes qualifiées
- ➔ Abordent par thèmes tout le champ d'étude du SAGE
- ➔ Des sous-groupes de travail sur des thèmes spécifiques ou des priorités
- ➔ Se réunissent localement si besoin
- ➔ **Échanges de connaissances, discussions, réflexions,**
= > PROPOSITIONS A LA CLE

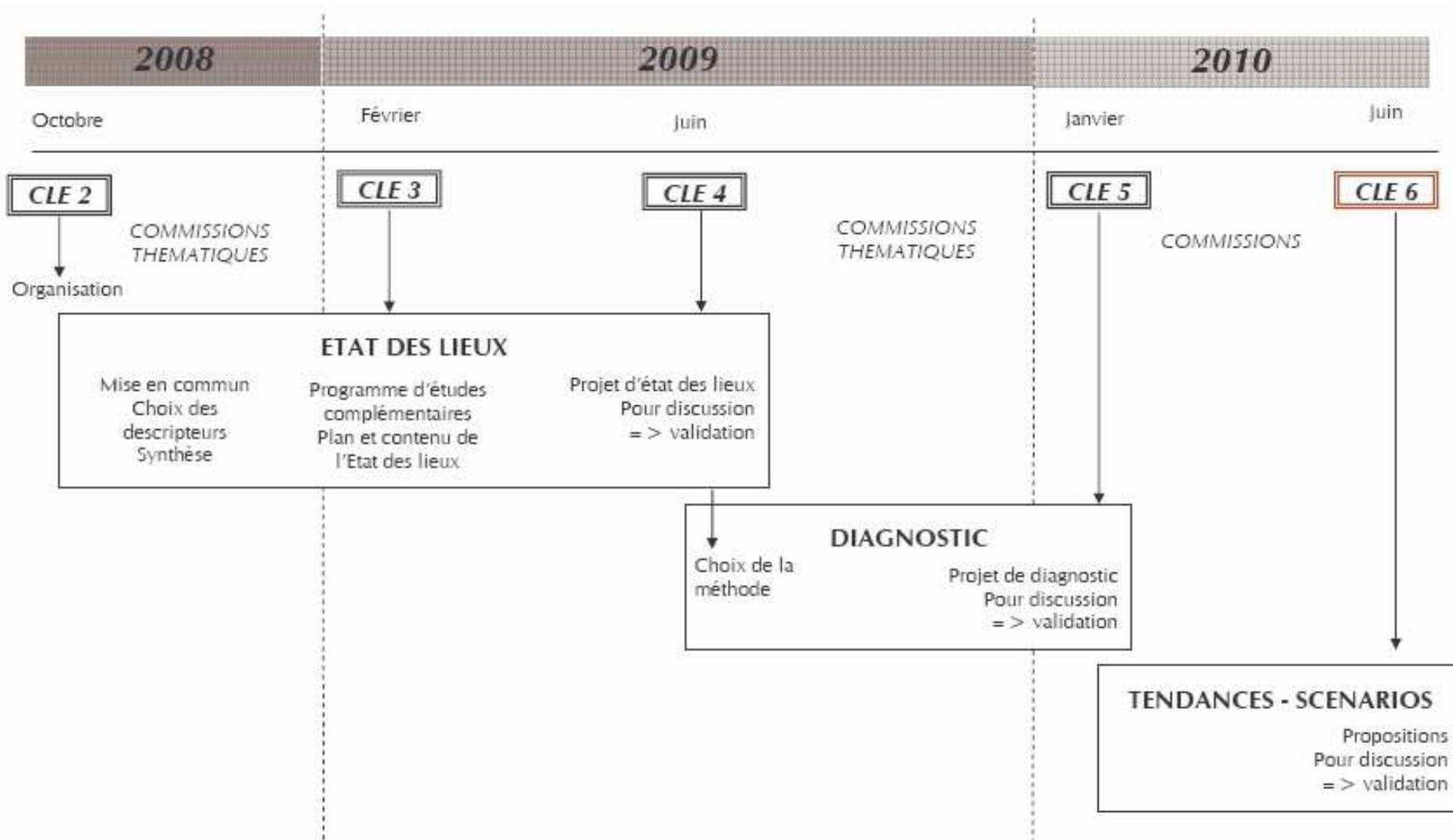
COMMISSIONS THEMATIQUES

<p>- 1 -</p> <p>Gestion quantitative et gestion hydraulique</p>	<p>Hydraulique du système Chaîne des lacs / cours d'eau</p> <p>Nappes souterraines et superficielles</p>
<p>- 2 -</p> <p>Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides</p>	<p>Qualité physique et biologique</p> <p>Faune Flore</p> <p>Gestion et entretien</p> <p>Sources de dégradation</p>
<p>- 3 -</p> <p>Usages, milieux, ressource</p>	<p>Activités socio-économiques</p> <p>Prélèvements et rejets</p> <p>Partage de l'espace</p>
<p>- 4 -</p> <p>Eau et aménagement du territoire</p>	<p>Développement du territoire</p> <p>Urbanisme - Gestion de l'espace</p> <p>Équipements - Paysage</p>

SYNTHESE



CALENDRIER PREMIERE ETAPE



- ➔ Un site fonctionnel :
 - ✓ plate forme de téléchargement
 - ✓ carnet d'adresse - annuaire des acteurs
 - ✓ rubrique actualités avec facilité de mise à jour

- ➔ Charte graphique déclinée de celle de Géolandes

- ➔ Un développement ultérieur possible

DISCUSSION

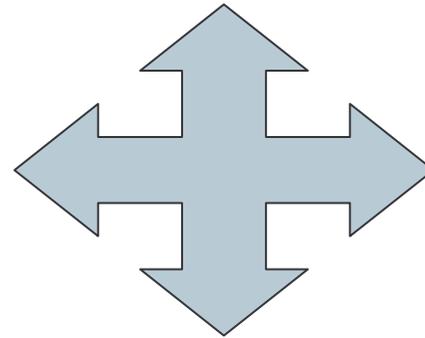
Sur les thèmes abordés

Sur les grandes orientations du SAGE

Enjeux provisoires du projet de SAGE

**Gestion hydraulique
cohérente et collectivement
satisfaisante**

**Qualité écologique des
milieux aquatiques :**
*plans d'eau, zones humides, réseau
hydrographique*



**Sécurisation de
l'alimentation en eau
potable**

**Maintien, développement
et harmonisation
des usages économiques,
domestiques et de loisirs.**

Projet de SDAGE et PDM (2010 – 2015) :

consultation de la CLE de janvier à Avril 2009

réunion d'information lundi 29 septembre - Parentis - 14 h 30

Cellule inter – SAGE :

- réponse à l'Agence l'Eau et « formalisation » de la coordination entre les 4 SAGE.

- un courrier co-signé des présidents des CLE de Leyre, Nappes profondes, Lacs Médocains, Ciron, étangs littoraux Born et Buch.

Principe : portés à connaissances entre les CLE (réunions, étapes ou décisions importantes), partenariat des cellules d'animation.

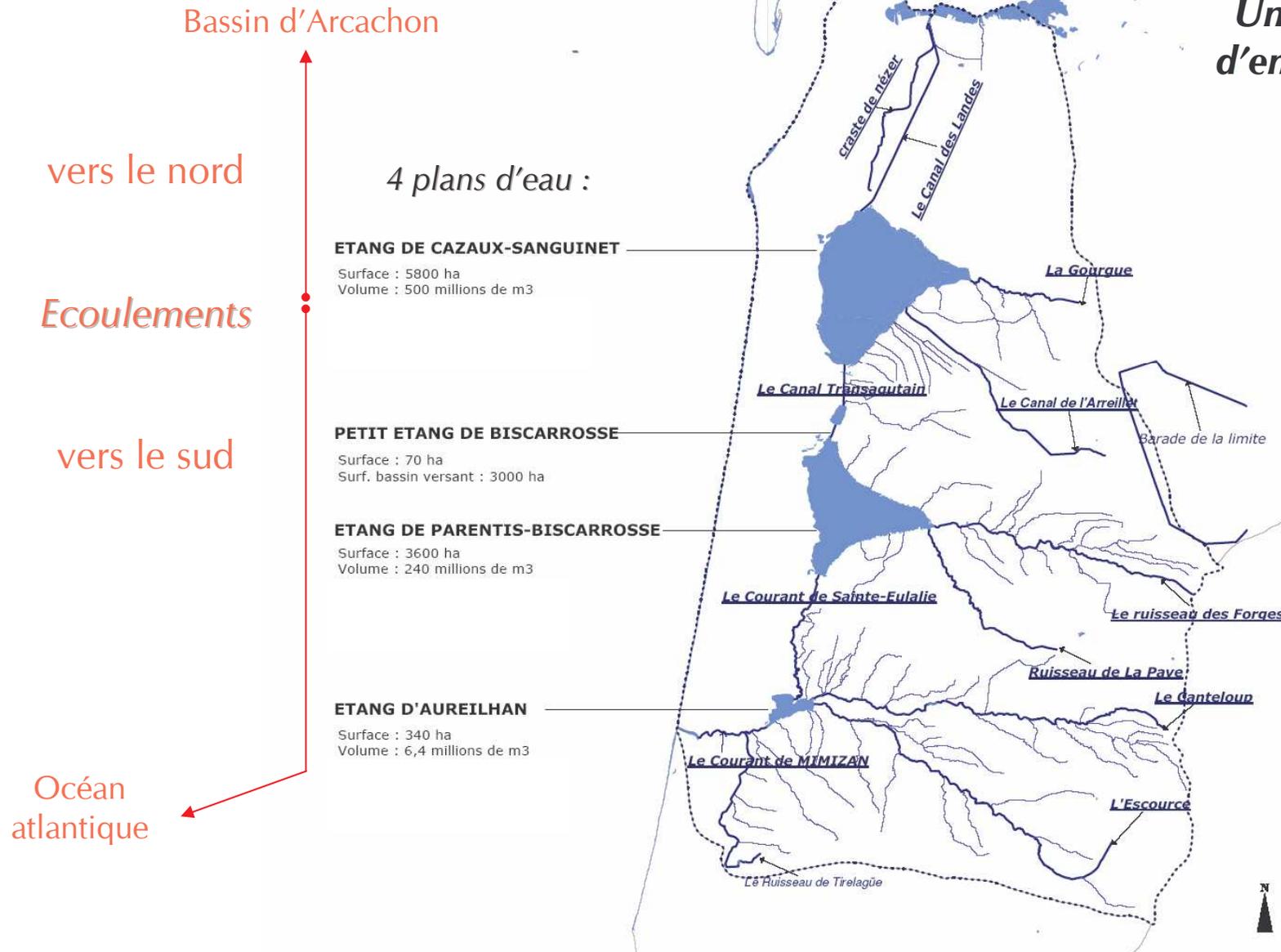
LES « AU CAS OU »

Le Périmètre

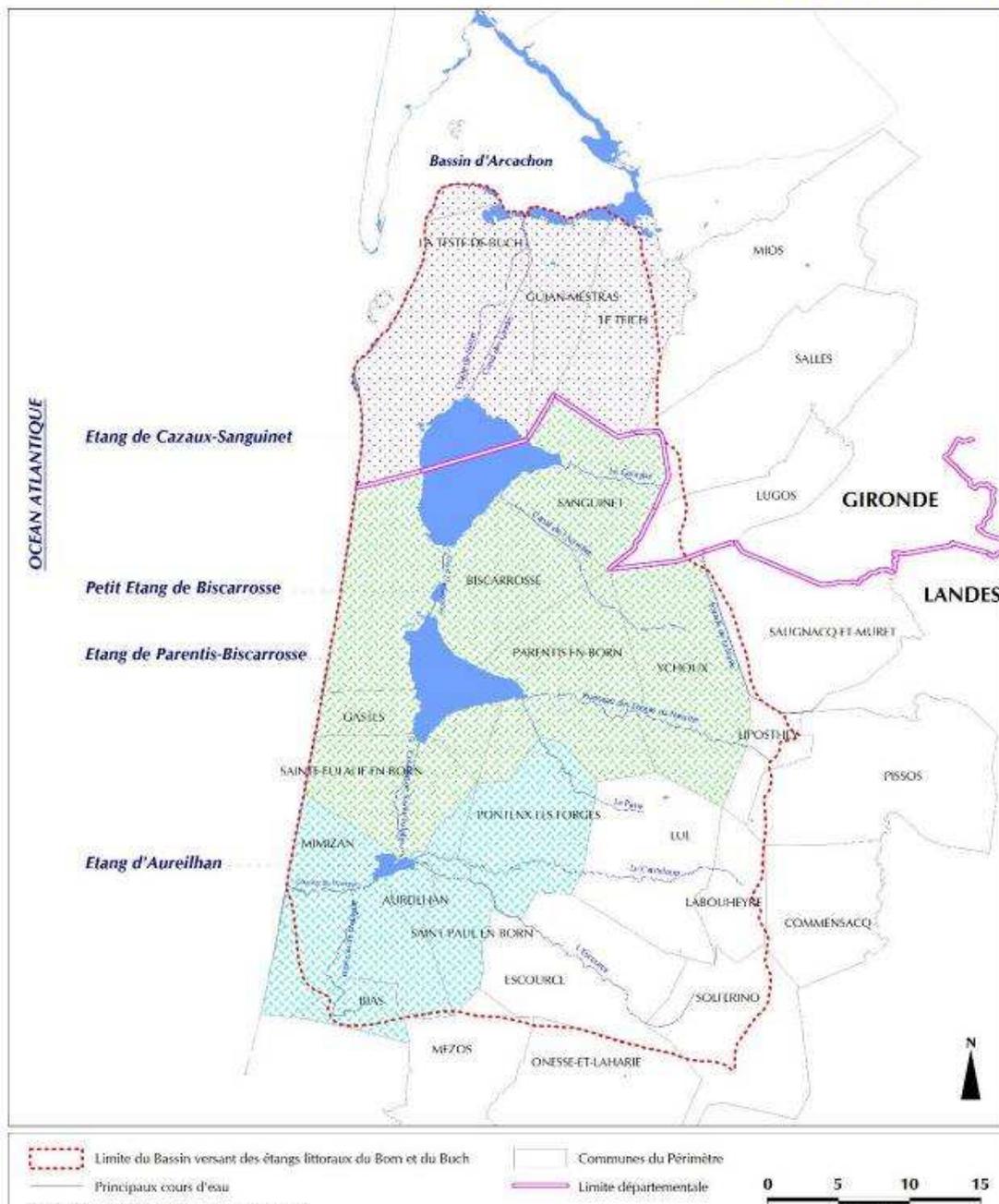
Un bassin versant
d'environ 1500 km²

6 affluents
principaux
orientés
Est – Ouest

4 canaux et
courants
Nord - Sud



CARTE DU PÉRIMÈTRE

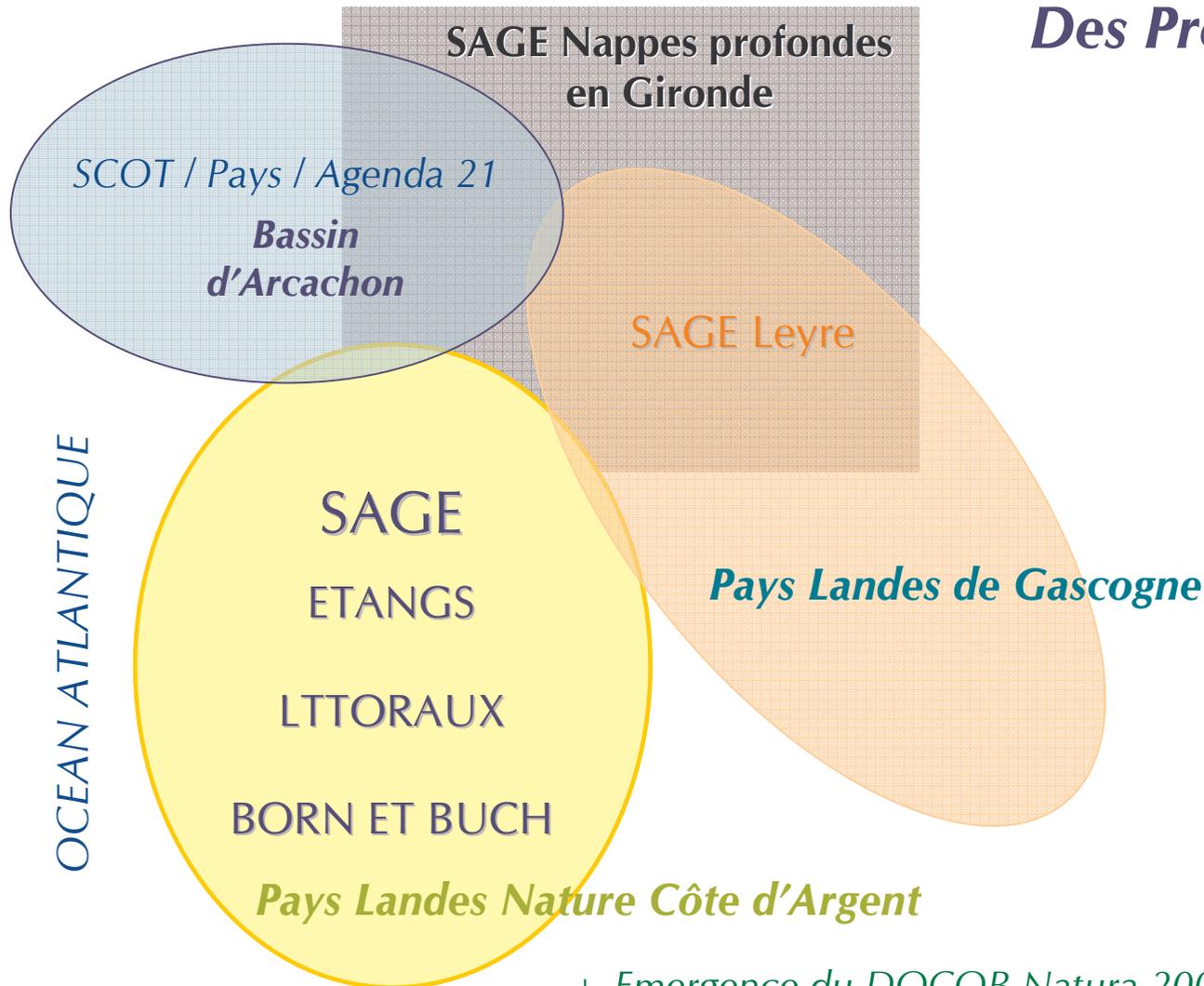


COBAS - Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

CDC des Grands Lacs

CDC de Mimizan

Des Projets complémentaires :



- ✓ Une cellule inter-SAGE
- ✓ Coordination et échange avec les autres projets
- ✓ Principe de porter à connaissance.

+ Emergence du DOCOB Natura 2000 « Zones humides d'arrière dune du Pays de Born » (2009).

Les objectifs de la DCE - Directive Cadre Eau

- l'atteinte du bon état de toutes les eaux en 2015,
- la non dégradation des eaux,
- la suppression ou la diminution des substances toxiques,
- l'atteinte des objectifs dans les zones protégées.